



HAL
open science

Témoignage - Le concept de ferme urbaine : Genève ou le renouvellement du rapport agriculture-urbanisation

E. Ansaldi, N. Bertrand

► **To cite this version:**

E. Ansaldi, N. Bertrand. Témoignage - Le concept de ferme urbaine : Genève ou le renouvellement du rapport agriculture-urbanisation. Sciences Eaux & Territoires, 2016, 19, pp.20-23. 10.14758/SET-REVUE.2016.19.04 . hal-01332228

HAL Id: hal-01332228

<https://hal.science/hal-01332228>

Submitted on 15 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Témoignage

Le concept de ferme urbaine : Genève ou le renouvellement du rapport agriculture-urbanisation

Le témoignage recueilli ici par Nathalie Bertrand auprès d'Emmanuel Ansaldo, adjoint scientifique à la Direction générale de l'agriculture de l'État de Genève, nous présente le concept de ferme urbaine et son expérimentation au sein d'un quartier genevois, une façon innovante de réconcilier ville et agriculture.

Le Canton de Genève s'inscrit aujourd'hui dans le Grand Genève, projet d'agglomération franco-suisse à l'horizon 2030 pour une urbanisation « compacte, multipolaire, verte » (Charte d'agglomération, 2012). Le Canton de Genève a très tôt intégré des « pénétrantes » de verdure au cœur même de la ville dense (photo 1), héritant en cela du plan directeur cantonal Braillard de 1935. Trames verte et bleu à l'échelle intercommunale du Canton ont ainsi été pensées comme partie prenante du projet d'aménagement, les deux plans Paysage de 2007 et 2012 (du Grand Genève) en témoignent. Alors que les terres agricoles ont été protégées par des quotas cantonaux de terres d'assolement par la confédération au titre de l'autonomie alimentaire fédérale, l'agriculture et donc les espaces agricoles étaient écartés de la planification urbaine, relégués à l'espace rural. La montée en puissance d'un projet agri-urbain dans le Grand Genève et les mouvements citoyens sur les changements de destination de zones agricoles réintègrent aujourd'hui la question agricole au cœur de la planification. L'expérimentation au sein de parcs urbains du concept de fermes urbaines tend à renouer le lien entre agriculture et urbanisme, sa contribution aux corridors écologiques, au cadre de vie et au bien-être des populations urbaines.

L'émergence d'un concept : la ferme urbaine

Le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise s'organise autour de périmètres d'aménagement coordonné (les PACA) qui ont pour objectifs initiaux de renforcer les fonctions métropolitaines, d'optimiser le fonctionnement en réseau et de préserver les espaces agricoles et naturels de l'agglomération. Concrètement, la déclinaison locale de ces périmètres se traduit par le développement, sur les espaces agricoles, de nouveaux quartiers d'habitation et d'emploi inscrits dans le plan cantonal de Genève. Le nouveau quartier de Bernex-Confignon d'une superficie de cent

cinquante hectares à l'ouest de Genève en fait partie. Emmanuel Ansaldo, adjoint scientifique à la DETA, Direction générale de l'agriculture (État de Genève), témoigne de l'expérimentation en cours sur ce quartier qui devrait accueillir six mille habitants.

« Les urbanistes envisageaient à la fois l'habitat, l'emploi, les équipements publics mais aussi des parcs urbains conçus comme des espaces de délasserment pour les nouvelles populations résidentes. Dans le projet de Bernex, trois parcs urbains étaient initialement envisagés dont deux en limite de zone agricole. Les urbanistes nous parlaient de ces parcs en termes de qualité de vie. Nous [Direction générale de l'agriculture] étions attentifs malgré tout à ces espaces puisque le projet de développement se réalisait en extension sur la zone agricole. Nous nous sommes vraiment posé la question de savoir quelle était la fonction de délasserment attribuée dans le projet aux parcs urbains périphériques, et si cette fonction ne pouvait être assurée, ou ne l'était pas déjà d'ailleurs, par l'espace agricole. Ainsi, la loi fédérale sur l'agriculture donnait deux orientations fortes à l'espace rural : produire les denrées alimentaires d'une part, permettre un délasserment de qualité de la population (à savoir une protection des ressources naturelles, un entretien du paysage, et une occupation décentralisée du territoire) d'autre part. De plus, la pression forte en situation périurbaine sur l'espace rural, et l'urbanisation de terres agricoles suscitent des réactions assez négatives en particulier des agriculteurs. Comme ces projets établissaient de manière définitive des emprises importantes sur la zone agricole, nous pouvions imaginer réduire voire supprimer les projets de parcs en périphérie et travailler sur la superposition de fonctions de l'espace rural pour économiser le sol. Il s'agissait finalement clairement d'assumer la fonction de délasserment de l'espace rural. Restait alors le parc urbain de sept hectares situé au sein du nouveau quartier urbain. Sept hectares, c'est peu pour la qualité de vie des urbains, mais cela représente aussi beaucoup. Plutôt que concevoir des « parterres

❶ Le Canton de Genève a très tôt intégré des « pénétrantes » de verdure au cœur même de la ville dense.



de fleurs », nous en sommes venus à une réflexion sur l'agriculture de proximité et l'alimentaire. Il est généralement commun de repousser l'agriculture toujours plus loin ; ici, nous avons envisagé le mouvement inverse et raccroché l'agriculture au cœur même de la ville. D'où finalement l'idée d'une forme d'agriculture en espace urbain et d'une exploitation au sein de ce parc... C'est là où nous avons réfléchi au concept de « ferme urbaine ».

Vers quel nouveau partenariat entre profession agricole et collectivités locales ?

« L'objectif de ce projet de ferme urbaine est tout d'abord de constituer un « point relais » agricole en milieu urbain, en quelque sorte une vitrine de l'agriculture périurbaine. Il ne s'agit pas de nourrir les habitants du quartier, mais que cette ferme soit représentative et promeuve l'agriculture périurbaine. Ce ne sera pas un simple lieu de vente, mais tout à la fois un lieu de production, de commercialisation et de sensibilisation du public à l'agriculture et à l'alimentation de qualité. L'idée a été de travailler avec les agriculteurs pour qu'ils se l'approprient. Les agriculteurs perdent avec le projet d'urbanisation cent cinquante hectares de terres arables. L'idée de cette ferme est d'atténuer cette perte et de mettre en place une forme de compensation du préjudice en valorisant différemment leur production par la vente directe et les circuits courts. Le montage du projet est assez complexe et encore en discussion, mais l'organisation de cette ferme reviendra aux agriculteurs locaux regroupés en coopérative. Agrigenève (chambre d'agriculture du Canton de Genève) devrait y être représentée. Un cahier des charges sera établi entre la coopérative des agriculteurs locaux et le futur gérant de l'exploitation. Mais, avant d'être une ferme urbaine, il s'agit d'un parc public urbain en zone de verdure : le foncier et le bâtiment seront aux mains des collectivités publiques. Le foncier sera acheté par le Canton au regard de la stature cantonale du parc urbain ; la commune, maître d'ouvrage,

construira le bâtiment et sera propriétaire des murs de la ferme. Les agriculteurs financent par ailleurs la partie relevant de la production, c'est-à-dire les espaces frigorifiques, le rayonnage, le petit matériel. Le bâtiment sera loué sous contrat et cahier des charges de la coopérative des agriculteurs locaux (la nature du contrat est encore à l'étude). Compte tenu de la dimension cantonale du projet et du financement public investi, un des objectifs du projet sera donc de vendre en priorité les produits des agriculteurs locaux impactés par l'urbanisation, voire dans une seconde phase l'ensemble des produits genevois. »

Sur quelles expériences antérieures fondez-vous ce concept ?

« Nous disposons déjà au cœur de la ville de Genève de la ferme de Budé, véritable site pilote. À l'origine, cette exploitation agricole s'est trouvée encerclée petit à petit par l'urbanisation. Actuellement, les terres encore libres de construction sont la propriété de l'État de Genève et classées en zone de verdure répondant à leur destination d'espace public de délasserment. La partie cultivée de 4 000 m² est un peu cachée du public. Aujourd'hui, nous souhaitons voir si et comment une activité agricole dans un espace public peut fonctionner : les gens vont-ils respecter les cultures ? Tiendront-ils leurs chiens en laisse, etc. Budé constitue ainsi un lieu d'expérimentation pilote. Dans cet esprit, une étude a été confiée à l'Hépia (école d'ingénieurs genevoise) afin d'imaginer des mesures qui pourraient augmenter la production de ce parc. Au printemps, nous avons mis en place un nouveau parterre de légumes sur l'espace public utilisé par la population. Les retours sont très positifs et l'initiative est très appréciée par tous les utilisateurs de ce parc, les gens posent des questions, il y a un respect important du travail réalisé par la population... Dans le cas du parc urbain de Bernex, sur sept hectares, seuls un à deux hectares seront cultivés, c'est déjà beaucoup ! Le reste du

► parc sera dédié au délaçement. Il s'agira d'un parc agro-urbain où côtoieront l'agriculture et l'urbain. Nous y travaillons avec les communes. L'idée est que le parc entier soit entretenu par l'exploitation agricole, cela fait partie du *business plan* et c'est ce que nous sommes en train de tester à Budé. Les parties du parc consacrées au délaçement seront plus ou moins aménagées, en tout cas avec des aménagements récréatifs légers, par exemple un filet de volet sur une prairie par les agriculteurs. Il y aura sans doute deux types d'entretiens, un qui sera purement paysagiste avec une prestation assurée par la ferme, et des endroits un peu mixtes, plus extensifs où une activité agricole d'entretien sera développée, avec des moutons par exemple. C'est le cas actuellement à Budé où l'entretien par trois moutons est testé sur certains talus de l'espace public... Nous étudions la réaction des gens et la façon de gérer les moutons. Par ailleurs, nous mettons en place à Budé une sensibilisation pédagogique et un accueil à la ferme de classes. La ferme est gérée par trois agriculteurs associés qui emploient huit à neuf personnes à temps partiel pour la vente. Cette vente à la ferme trois fois par semaine a beaucoup de succès et le public aime aller vers les producteurs, discuter avec eux des produits. Avant le développement du concept de ferme urbaine, ce marché préexistait à Budé et délivrait déjà des produits bio, locaux ou pas. Ce qui est testé actuellement est le développement de la production des produits de Budé et leur commercialisation, un travail de mise en avant de l'agriculture genevoise avec la labellisation GRTA (Genève Région Terre Avenir), un travail avec les agriculteurs locaux, une sensibilisation du public. De plus, nous sommes à la recherche de partenaires privés pour réhabiliter un bâtiment de la ferme actuellement en ruine pour l'accueil du public scolaire.

Les parcs urbains sont-ils pensés aussi en lien avec les corridors écologiques ?

« La réponse est oui... En fait, l'aménagement du territoire a été très en avance à Genève sur ces questions. Dès le début du siècle dernier (plan Braillard), le développement a été conçu à Genève à l'échelon cantonal, ce qui n'est pas le cas dans le reste de la Suisse où les communes sont importantes dans l'aménagement. Genève est un « canton ville » comme Zurich. Le fait que la compétence soit de l'échelon cantonal, la dimension intercommunale a toujours été forte. Ainsi, le développement a été rationalisé très tôt et une vue d'ensemble s'est affirmée avec ce qu'on appelle maintenant les pénétrantes de verdure... Ce sont des espaces non construits qui partent du centre de la ville de Genève et qui font la liaison entre la ville et le rural, la couronne périurbaine verte et agricole. Ces pénétrantes de verdure sont composées d'espaces cultivés et/ ou de parcs urbains, du réseau hydrographique. Les contrats corridors en vigueur finalement se greffent dessus, sont même réfléchis en fonction de ces pénétrantes... Les contrats corridors se déclinent davantage à l'échelle macro. Les urbanistes qui travaillent sur des développements urbains tiennent compte des enjeux de pénétrantes de verdure et de continuités. Le dessin du projet urbain va les prendre en compte. En l'occurrence c'est le cas pour Bernex, le parc a ainsi été identifié dans le plan

directeur cantonal comme un élément qui relie deux pénétrantes de verdure. Il est inscrit dans le plan paysage et dans le projet d'agglomération comme un élément qui ne doit pas être construit. C'est donc une dimension intégrée dans la conception du parc. »

Cette expérimentation a-t-elle vocation à se multiplier ?

« L'idée serait de pouvoir reproduire ce modèle de ferme urbaine de façon stratégique dans deux à trois autres endroits au sein de projets de développement, mais de fait nous travaillons beaucoup par opportunité. Nous sommes en train de réfléchir sur certains secteurs qui sont déjà construits et où nous pourrions peut-être envisager une ferme au centre d'un gros quartier urbain. Mais c'est très compliqué de mettre en œuvre de tels projets. Chaque projet doit être inscrit dans un projet plus global et un système de financement. À Bernex, le montage financier a été trouvé, la commune est partenaire, le Canton et la Confédération financent, la profession aussi. De plus, il faut aussi une adhésion locale des agriculteurs... de telles opérations sont donc très compliquées à mettre en œuvre et cela limite aussi les possibilités de faire.

Au-delà de l'intérêt qui y est trouvé, cela représente un changement important dans les représentations du parc urbain. Ce qu'il faut avoir en tête, c'est qu'il nous faut avancer nos projets actuels, ferme de Budé, de Bernex. C'est la réussite de ces projets qui conditionnera ou non le développement du concept ailleurs... Nous sommes donc en train de faire du « forcing » pour ces deux projets. Cela fera boule de neige ou pas en fonction de leur réussite. Aujourd'hui, je constate qu'il y a un bon écho, que les gens convergent sur ce projet parce qu'ils y trouvent un certain attrait..., après il y a la réalité des contextes locaux, c'est pourquoi je suis très prudent... Ainsi, nous (Direction générale de l'agriculture), nous développons ce concept sur le territoire cantonal... après, c'est la profession qui peut le développer. Nous initiions la démarche, le projet doit être repris par la profession et être développé par elle. Il faut que ces projets soient viables, nous ne voulons pas de ferme étatique. Si la profession n'en veut pas, il n'y aura pas de ferme urbaine. Nous essayons donc de travailler avec la profession et aujourd'hui la profession est prudente, c'est normal et nous aussi... » ■

Les auteurs

Emmanuel ANSALDI

République et Canton de Genève,
Département de l'environnement, des transports
et de l'agriculture, Direction générale de l'agriculture
109, chemin du Pont-du-Centenaire,
1228 Plan-les-Ouates, Suisse
✉ emmanuel.ansaldi@etat.ge.ch

Nathalie BERTRAND

Université Grenoble Alpes, Irstea,
UR DTGR, Centre de Grenoble,
2 rue de la Papeterie, BP 76,
F-38402 St-Martin-d'Hères, France
✉ nathalie.bertrand@irstea.fr



Les fermes urbaines : un concept pour renouer le lien entre agriculture et urbanisme.